

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de STEINTE-EULALIE-D'ANS

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt deux septembre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINTE-EULALIE-D'ANS**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Bernard Dominique DURAND**.

Étaient présents : M. Bernard Dominique DURAND, M. Joël DURAND, M. Emmanuel PETIT, M. Frederic POUMEAU, M. Jean-Pierre BIGOT, M. Laurent COMBELLAS, Mme Sylvie COSSART, M. Thierry LACHAISE.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Laure PECORILLA.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Marie-Laure PECORILLA en faveur de M. Bernard Dominique DURAND.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaire : M. Laurent COMBELLAS.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-017 : Approbation du Procès Verbal de la séance du 6 juin 2025

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-018 : Délibération portant autorisation signature convention ATC

France pour mise à disposition d'un terrain

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-019 : Délibération portant approbation de la délibération du SIVOS

Ste-Eulalie d'Ans/Tourtoirac pour le départ de la Commune historique de St-Pantaly d'Ans

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-020 : Délibération portant modification schéma défense extérieure

contre l'incendie

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-021 : Délibération portant modification statuts de la

Com.com.-Compétences GEMAPI

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-022 : Délibération portant sollicitation fonds de concours de la Com. Com.pour 'installation et clôture bâche protection incendie pour "Chapetit"et acceptation du fonds de concours

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-023 : Délibération portant sollicitation fonds de concours de la Com. Com.pour 'installation et clôture bâche protection incendie pour "Les Monts"

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

INFORMATION : Délibération portant sollicitation fonds de concours de la Com. Com.pour 'installation et clôture bâche protection incendie pour "Les Migots"

Délibération reportée

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-024 : Délibération portant sollicitation fonds de concours de la Com. Com.pour 'installation et clôture bâche protection incendie pour "Exorbepey"

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-025 : Délibération portant acceptation fonds de concours par la Com Com dans le cadre de la protection extérieure contre l'incendie pour "Exorbepey"

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-026 : Délibération portant acceptation fonds de concours par la Com Com dans le cadre de la protection extérieure contre l'incendie pour "Les Monts"

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-026 : Délibération portant acceptation fonds de concours par la Com Com dans le cadre de la protection extérieure contre l'incendie pour "Chapetit"

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-028 : Délibération portant attribution de la citoyenneté d'Honneur de la Commune à Auvezère :

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-029 : Délibération portant exonération en faveur des immeubles situés en zone FRR rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de

l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 146

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2025-030 : Délibération portant exonération en faveur des Etablissements appartenant aux Entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quinquies A dans une zone FRR

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Risque santé pour les agents (mutuelle santé) : participation employeur au 01/01/2026

A compter du 1er janvier 2026, la collectivité doit verser à chaque agent, une participation pour la mutuelle santé. Considérant qu'il est nécessaire d'avoir l'avis de CST avec un projet de délibération, Le Conseil municipal doit décider d'un montant à attribuer. Celui-ci sera de : 15€ brut mensuel pour chaque agent.

INFORMATION : Questions diverses

- Plan communal de sauvegarde : son élaboration est prévue dans les prochains jours. Il sera envoyé à la préfecture pour le mois d'octobre 2025..
- - Concernant le différent entre 2 administrés :: envoi d'un courrier à l'un deux pour lui rappeler la loi n° 2003-9 concernant la mise en sécurité des piscines (bassins). Une copie sera adressée au deuxième.
- Au budget était prévu l'achat d'un karcher et d'un taille-haie : Mr Combellas Laurent s'occupe de demander des devis. Mr le Maire est chargé de faire les acquisitions en fonction du devis qu'il retiendra.
- En réponse au courrier des habitants de la Route de Gabillou concernant la limitation de vitesse sur cette route, une signalisation au sol : 30kms/heure va être peinte, pour rappeler les panneaux déjà en place. Un arrêté d'interdiction de stationner a été pris pour le côté gauche du numéro 9 au numéro 79, pour faciliter la circulation sur la route.
- L'extérieur d'une maison d'habitation à Guillauche n'est pas entretenu depuis longtemps. Un courrier en recommandé est envoyé au propriétaire pour le prier de faire le nécessaire pour la sécurité et la salubrité des lieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.